## LONG DRIVE FOR WAGER.

**An Indiana Man Rides to Portland, Ore., Behind a Span of Yearling Ponies.**

A rather unique looking procession wended its way down the main street of Barker City, Ore., recently, on its way to Portland. The outfit consisted of three covered wagons, followed by a carriage drawn by a pair of thoroughbred yearling ponies. It was the latter that attracted the most attention, says the San Francisco Examiner.

In the carriage sat an old man, whose weather-beaten face showed the influence of the effects of sun and wind. To a reporter he said: "My name is H. H. Slyter. My family and self started on April 11 from Howard county, Ind., to cross the country to Portland. We are traveling on a wager, and this is what the wager is. Do you see this team of ponies. They're thoroughbreds.

"A man in our county in Indiana said that that team of yearlings couldn't cross the country to Portland and live through the trip. We are not limited as to time, and just took our own time to make the journey. We followed the Union Pacific to Granger, and from there to Rawlins, Wyo. From Rawlins we came across country to Boise, and from there to this city. We are taking it easy, still we cover a good many miles in a day. We have had some pretty tough experiences; yet, to take it altogether, we got along all right. At one time this team I'm driving traveled 13 miles without hay, yet you see how they look.

"What's the wager? Well, that's between me and the man that made it. I report to his agent when I get to Portland. I'll win the wager, then me and my folks will go farming."

## CAT KILLS A TURTLE.

**Puss Meets with a New Kind of Creature and Has a Hard Time of It.**

Farmer Egerton has a large cat named Scrapper which has long been the terror of all the dogs and cats in the neighborhood. One day lately he met his match in a large turtle. Discovering the queer creature taking a leisurely promenade in the meadow, Scrapper leaped on its back and clawed away at a lively rate. The turtle seemed to rather enjoy the performance, so Scrapper changed his tactics. He soon saw where the turtle's head came out, and he sat down to watch the spot, reports the New York Press.

Presently the turtle peeped out to see if his enemy was gone. Scrapper made a grab and missed. This was repeated three times, and then the turtle, keeping his head safely inside the shell, put out his feet and attempted to crawl away. Then Scrapper caught a foot of the turtle with his teeth, and the fight began in earnest. The turtle pulled and struggled, but, finding itself being pulled away, put out its head and with a quick snap caught one of the cat's hind feet in its viselike jaws. Scrapper pulled, bit and scratched, and doubtless would have called the fight off, but the turtle held on in triumph.

Finally Scrapper secured a good hold of the turtle's head, and the turtle would have withdrawn if he could. But the victorious Scrapper was in a short time limping home with the turtle's head in his mouth, as a trophy of his hard-fought battle.

## HORSES IN CLOTHES.

**Where the Animals Wear Coats and Trousers for Protection Against Flies.**

All have heard of the ravages of the terrible tsetse fly of Africa, which is so fatal to cattle and horses that none of these animals can approach with impunity the so-called "fly-belt" where the dreadful insects congregate, says Chambers' Journal. This belt commences 100 miles from the coast and extends for about the same distance up country, and the reenforcements recently sent to Uganda to quell the mutiny which broke out among the Soudanese troops were compelled to cross it. In order to protect their ponies two officers of the Royal Welsh fusiliers hit upon the device of dressing the animals up in specially constructed garments, which gave them a most comical appearance, resembling the pantomimic creatures seen on the stage at Christmas time.

First, the ponies were swathed in bands of straw, on the top of which came coat and trousers of cloth dipped in oil and iodoform. It was necessary to raise the material from actual contact with the hide of the animal, for the tsetse fly can pierce ordinary cloth. It will be interesting to learn whether the ponies thus protected went unscathed through the terrible "fly-belt," for the experimental clothing, if effectual, may lead to the introduction of some material which may come into regular employment for the same object.

**Electric Handlebars.**

The cyclist can now take a course of electric treatment on his machine, says Invention. A new handlebar has been brought out which has metallic grips connected with a small generator mounted on one of the wheels. In another form of the same device shoes are provided with contact plates. If the force of the current depends upon the speed the wheels are rotating, this may be a satisfactory device to discourage scorching.

**Three Brave Irishmen.**

The three greatest living British soldiers are from the green island. Lord Wolseley was born in Ireland. Lord Roberts, of Candahar, was born in India of Irish parentage; Lord Kitchener, of Khartoum, was born in good old County Kerry in 1850 and was baptized at Aghavolla.

## DOESN'T LIKE SUFFRAGE.

**A Woman Says It Reminds Her of Driving When She Was a Child.**

Two women were discussing the question of women casting votes equally with men. One was rather young and pretty, with an air that spoke plainly of her always having her own way. The other was middle-aged, comely and genial. Said the young one: "There is no use talking, women will never have equal suffrage as long as they persist in staying at home as they do. Why don't they get out and register? The men have given them the chance of voting for school trustees and one thing leads to another. What they ought to do is to call a great rally and embrace the privilges they have offered them. It is a great thing to deal in the affairs of the state, even if they are merely educational. I voted."

"Men always put in good school trustees," said the elder woman.

"And I helped them do it."

"The 'privileges' allotted woman in the matter of voting in this state remind me of when I was a little girl and lived on the farm. My father used to take me with him to town whenever he went, because I was fond of the horses and cried if he left me at home. And I thought I ought to be allowed to drive, so he humored me by letting me take hold of the ends of the lines and cluck to the horses, deriving as much joy from it as if his strong hands were not guiding and directing the horses ahead of mine. But I thought I was driving and making things go my way. That is what women voting for school trustees reminds me of."

And the young woman did not say a word, for there was nothing to be said.

## SHE RAN OVER TAR PAPER.

**And the Nocturnal Bicyclist Thought It Was a Hole in the Pavement.**

The girls were talking about bicycle riding and telling of the accidents that had befallen them. When it came Miss Flit's turn, she painfully changed her position on the easy chair and said:

"In the five years I have been riding a wheel I never was seriously hurt until a week ago and I suppose you girls will say I wasn't hurt then. I was going home from a friend's house when my light went out. It was only three blocks to my home and as the road was good all the way and policemen are scarce in that neighborhood I thought the rest of the distance could be scorched in safety, and away I flew. It was on Washington avenue, where the shade trees are so thick that the portions of the road between the lamp posts are in deep shadow.

"Bending over the handle bars, I was making it hum when right under my front wheel I saw a horrible black hole. There was not time to turn out; I could only brace every muscle and take chances on landing all in a heap. Well, I was the worst demoralized heap you ever saw and I wobbled along nearly a block before my nerves would permit me to go back and examine that hole.

"When I did I found it was nothing but a ragged piece of black paper lying on the perfectly smooth roadway. But it gave me the worst jolt I ever received and it hurts me yet."

## STAMPS OF 13,000 KINDS.

**Many of Them Are Only Gotten Up to Annoy Enthusiastic Collectors.**

The largest postage stamp ever issued measures four inches by two inches, and was the old United States five-cent stamp for packages of newspapers.

The quarter-shilling stamp of Mecklenburg-Schwerin, issued in 1856, is the smallest postage stamp ever issued, being less than one-fourth the size of the ordinary stamp, says Tit-Bits.

There are 13,000 different kinds of postage stamps issued in the various countries of the world. Some of these are made only for collectors by countries wishing to make money easily.

The French colony of Obock, for instance, issued no fewer than 200 varieties; this overdone philatelic spot being administered by a governor and eight functionaries and the capital being a village of huts.

The credit of originating that method of stamp issues belongs to the secretary of an engraving company, who bound himself for a period of ten years to supply yearly, free of charge, postage stamps to the different governments of South and Central America on condition that each yearly series differs in design, and any surplus stock at the end of the year belong to the company, which also retains the dies and plates for the production of reprints.

**Tobacco Plant as a Floral Emblem.**

There is one flower, says a writer in a London paper, which has apparently been overlooked by Americans in their search for a suitable floral emblem, which, I think, is worthy of their attention. I refer to that of the tobacco plant (nicotiana) in its many varieties. It is handsome; the plant is, I believe, indigenous to America, and its importance as the solace of the human race is indisputable.

**Abdul Hamid as a Pistol Shot.**

The sultan, in fear for his personal safety, has taken to revolver practice. He shoots at a target daily, and has, it is reported in Paris, become so proficient that he can fire with equally fatal facility with either his right or his left hand.

**Poison of a Mosquito's Bite.**

The pain of a mosquito bite is caused by a fluid poison injected by the insect into the wound in order to make the blood thin enough to float through the mosquito's throat.

## LONG RUN BY WOUNDED DEER.

**The Animal's Carcass Found Four Miles from the Spot Where the Shot Was Fired.**

I have often found evidences in the woods of a game animal which has escaped the hunters after being mortally wounded by them, said an old hunter who, according to the New York Sun, has shot over the neighboring ground of the three states radiating from the tri-states monument in Port Jervis, N. Y. An animal wounded by a gunshot that does not prove instantly fatal may travel for miles before it drops dead. Once when after birds in Sullivan county, near nightfall, I came across very recent signs of deer. I hastened to cover a near-by runway, hoping to get a chance shot. I always carry a few loads of buck in my belt. Within 40 yards of the place a splendid buck broke cover and darted like a shadow across a little cleared place. I fired, but upon careful examination of the ground could find no signs of having hit. It was quick work, but there was no reason for a man with a good eye to miss. I followed the trail for a short distance without finding any trace of blood. It was quite dark by this time, and I gave up the search.

The next day I took it up with another man who knew the ground well, and although we searched for hours we could find no trace of my charge of buckshot, which always creates considerable havoc in the brush and saplings. I am too old a hand at the game to shoot at the treetops when I see a deer, and we concluded that the animal had departed with my uncomfortable load of nine buckshot concealed somewhere about his person. Two weeks later I heard that, on the morning following my adventure, a farmer living within four miles of the place had found a dead buck only a few yards from his barn. He shipped his find to New York and received for it $40. Until this moment I have withheld my lamentations.

## HOLLAND HOUSE.

**A London Establishment That Is Unique Among the Homes of England.**

Englishmen have no idea of society in the continental sense. Banquets, balls and parties, public and private, have always formed an accompaniment to the parliamentary session; but the select coteries which meet almost daily in Paris—in the informal gatherings termed "salons," where friendships are cemented with that mixture of grave and gay conversation in which our mercurial neighbors excel—are foreign to the English life, says the Pall Mall Magazine. In its records, as well as in its surroundings, Holland house stands out a brilliant exception in this respect.

It is unique among English homes, standing as it does in its own lovely gardens, surrounded till lately by the fields of Kensington, now in the middle of a densely populated district and within a walk of the center of London. It has ceased for half a century to be a country home and, though it has changed hands repeatedly, its treasures remain intact. Its architecture is characteristic; its portraits and busts recall all the most interesting personages who have lived there. Every room is filled with rare objects and historical relics; it has neither been robbed to pay death duties nor spoiled by vandal taste. It possesses, moreover, a special interest as the center round which revolved for nearly half a century all that was brightest and most intellectual in an age of strength and great achievements—those whose influence so profoundly affected the political events of the day.

## A DURABLE SIGN.

**It Was Used at Harper's Ferry Thirty Years Ago and Is Still in Good Order.**

Inquiries have been received by the Baltimore & Ohio railroad concerning the man who painted a station sign at Harper's Ferry. The Western Society of Engineers has the sign now on exhibition in its rooms in Chicago, says the Baltimore American.

The engineers are using every effort to ascertain who mixed the paint and applied it to the sign, which was placed in position at Harper's Ferry station about 30 years ago.

The summer heat and winter storms have in no way dimmed the luster of the paint used to make the words "Harper's Ferry." The words stand out as boldly as the day they were formed by the artist's brush.

The wood around the letters has been worn about one-sixteenth of an inch by sand beating against it by fierce winds, but the letters have withstood the elements.

It is claimed that no paint manufactured nowadays is equal in durability to that which was applied to the old sign, and if the person who mixed it is living and will take advantage of the secret he possesses as to its composition, it is said he can, by engaging in the paint manufacturing business, soon accumulate wealth.

**Territory Unexplored.**

Throughout the entire world there are about 20,000,000 square miles of unexplored territory. In Africa there are 6,500,000 square miles; arctic regions, 3,600,000; antarctic regions, 5,300,000; America, 2,000,000; Australia, 2,000,000; Asia, 200,000, and various islands, 900,000.

**Dehorned Cattle in Maine.**

The practice of dehorning cattle is largely increasing in Maine, and it will probably not be many years before a cow with horns will be a curiosity.

**Population of the Earth.**

At the present rate of increase the population of the earth will double itself in 260 years.

L'ABEILLE DE LA NLLE-ORLEANS

Est très répandue en Louisiane et dans tous les Etats du Sud. Sa publicité offre donc au commerce des avantages exceptionnels. Prix de l'abonnement pour l'année Edition quotidienne, $12 00; Edition hebdomadaire $3 00; Edition du Dimanche, $2 00.

## ANNONCES JUDICIAIRES.

**VENTES PAR LE SHERIF**

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Vente de Propriété Améliorée du Quatrième District.

Connue comme Nos 2615 et 2617 rue St-David, entre Troisième et Quatrième,

ET UN TERRAIN VACANT,

Coin des rues Troisième et Willow.

William G. Taylor vs Peter F. Kendall.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 33,862—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 9 février 1899, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Premièrement—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues St David, Liberté, Troisième et Quatrième, étant le lot désigné par le No huit de l'ilot No 314, mesurant trente pieds de face à la rue St-David sur une profondeur de quatre-vingt-dix pieds entre lignes égales et parallèles.

Deuxièmement — Un autre certain lot de terre situé dans le Quatrième district de cette ville, dans l'ilet No 389, compris entre les rues Troisième, Willow, Clara et Deuxième, mesurant trente-quatre pieds neuf pouces de face à la rue Troisième sur cent pieds de profondeur et de face sur la rue Willow.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

James B. Rosser, Jr., avocat pour le plaignant.

6 jan—6 13 20 27—fév 3 9

ANNONCE JUDICIAIRE

### Vente de propriété améliorée du Quatrième District,

Connue comme No 2014 rue Philip, entre les rues St-Patrick et St-Denis.

Géo. W. Booth vs F. J. Maronge.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 58,066—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 2 février 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Philip, St-Patrick, Première et St-Denis, désigné comme lot No quatre sur un plan fait par A. Knell, en date du 30 décembre 1852 et déposé dans le bureau de John F. Coffey, un notaire en cette ville, comme plan No six dans le livre No 1. Ledit lot mesure trente pieds de face à la rue Philip sur quatre-vingt-six pieds huit pouces de profondeur entre lignes égales et parallèles, avec l'usage d'une allée dans le fond, commune à ce lot et aux autres.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Buck, Walshe & Buck, avocats pour le plaignant.

30 déc—30 31—jan 6 13 20 27—fév 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Vente d'une Propriété de Valeur Améliorée dans le Troisième District.

Rue Annette, entre les rues Robertson et Claiborne, la rue sur l'arrière étant la rue St-Bernard.

Eureka Homestead Society vs Mme James Borland.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 57,818—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 2 février 1899, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y appartiennent, en quelque sorte situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet désigné par les numéros municipaux 633 et 634 borné par les rues Annette, Robertson, St Bernard et l'avenue Claiborne, ledit lot ou portion de terre est désigné par le No 7 et commence de là à être pris à une distance de trente pieds de l'encoignure des rues Robertson et Annette et mesure en mesure française trente pieds de face sur la rue Annette par cent vingt pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles; ledit lot ou portion de terre comprend la moitié près de l'avenue Claiborne du lot original 434 le tout d'après le certificat d'arpentage fait par Edgar Pilié député voyer de ville le 13 décembre 1897 et annexé à un acte de vente du défendant aux plaignants pardevant le notaire E. J. Barnett le 30 décembre 1897 et enrégistré dans le bureau des transferts de la paroisse d'Orléans, livre 169 folio 222.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Bernard McCloskey avocat pour le plaignant.

30 déc—30 31- janv 6 13 20 27—fév 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Vente d'une Propriété de Valeur Améliorée dans le Sixième District.

Connue comme les Nos 5345 et 5347 rue du Camp, Entre la rue Léontine et l'avenue Peters.

Solomon Reinach vs George W. Nicoll.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 58,104—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 9 février 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances qui y appartiennent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Camp, Chestnut et Léontine et l'avenue Peters, mesurant trente et un pieds de face à la rue Camp sur cent dix-sept pieds onze pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles, composé du tout du lot original No 20 sur un devis fait par Geo. H. Grandjean, député voyer de ville, en date du 14 mai 1892, annexé à un acte de vente de C. Sintes passé pardevant R. P. Upton, notaire, en date du 20 juin 1892 et d'une petite portion la plus près du dit lot No 20 du lot original vingt et un dans le plan susdit mentionné.

Faisant partie de l'acquisition faite par ledit George W. Nicoll, de Fabius C. Godbold par acte pardevant S. Titche, notaire, le 17 octobre 1895—C. O. livre 158, folio 779.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.

H. L. Garland jr. avocat pour le plaignant.

6 janv—6 7 13 20 27—fév 3 9

## ANNONCES JUDICIAIRES.

**VENTE PAR LE SHERIF**

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Magnifique et Rare Occasion de Placement dans une propriété commerciale de valeur.

LOCATION CENTRALE,

Et connue par les nouveaux Nos municipaux 216, 218 et 220 (anciennement Nos 36, 38 et 40) rue du Camp,

Entre les rues Commune et Gravier.

Frank T. Howard vs Henry Gardes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 58,207.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 23 février 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Trois certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant les numéros municipaux 216, 218 et 220 rue du Camp, lesquels étaient auparavant désignés par les numéros 36, 38 et 40 de ladite rue du Camp, ainsi que tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé et étant dans l'ilet borné par les rues Camp, Commune, Gravier et Magasin. Le lot ou portion de terre où se trouvent les bâtisses, qui étaient numérotées 36 rue du Camp mesure vingt-et-un pieds sept pouces de face à ladite rue du Camp, vingt pieds trois pouces et quatre lignes de largeur dans le fond, par cent trois pieds de profondeur sur la ligne du côté vers la rue Commune, et quatre-vingt-dix-neuf pieds trois pouces de profondeur sur la ligne du côté opposé vers la rue Gravier. Le lot ou portion de terre où se trouvent les bâtisses qui étaient numérotées 38 rue du Camp, mesure vingt-et-un pieds huit pouces de face à la rue du Camp, sur vingt pieds trois pouces et cinq lignes de largeur dans le fond, par une profondeur de quatre-vingt-dix-neuf pieds trois pouces sur la ligne du côté vers la rue Commune et quatre-vingt quinze pieds six pouces de profondeur sur la ligne du côté vers la rue Gravier.

Et le lot ou portion de terre où se trouvent les bâtisses qui étaient numérotées 40 de la rue du Camp mesure vingt-et-un pieds huit pouces de face à la rue du Camp, vingt-trois pieds trois pouces et cinq lignes de largeur dans le fond, par une profondeur de quatre-vingt-quinze pieds six pouces sur la ligne du côté le plus près de la rue Commune, et quatre-vingt-onze pieds neuf pouces sur la ligne du côté opposé le plus près de la rue Gravier.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

E. Howard McCaleb, avocat du plaignant.

20 janv—20 21 27—fév 3 10 17 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Vente de propriété de valeur améliorée du Deuxième District,

Formant l'encoignure de la rue Bienville et du Passage de la Bourse et

Portant les numéros municipaux 616 rue Bienville et 234, 236 et 238 Passage de la Bourse.

Sigmund Mendelsohn vs Peter Blaise.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 57 069 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 23 février 1899, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par le Passage de la Bourse, les rues Bienville, Chartres et Douane; ledit lot est désigné par la lettre A sur un plan de voyer fait par S. G. De l'Isle, voyer, en date du 18 avril 1893, annexé à un acte pardevant W. J. Castel, ancien notaire en cette ville, et mesurant conformément audit plan vingt un pieds neuf pouces deux lignes de face à la rue Bienville sur une profondeur et de face au Passage de la Bourse de quatre-vingt-trois pieds onze pouces, entre lignes parallèles, formant l'encoignure de la rue Bienville et du Passage de la Bourse.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

W. S. Benedict, avocat du plaignant.

20 jan—20 21 27—fév 3 10 17 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Vente du contenu et installations d'une buvette.

D. C. Hedden vs L. Guillie.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 58,270—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés le VENDREDI, 10 février 1899, à 10 heures 30 A. M. de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Au local encoignure des rues St Charles et Poydras.

Le contenu entier, installations, meubles, stock de liqueurs, etc., de la buvette sise audit local d'après l'inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Parkerson & Tobin, avocats pour le plaignant.

29 jan—29 30—fév 4 10

ANNONCE JUDICIAIRE

### Vente de propriété de valeur améliorée dans le Premier District,

Connue comme le No 1112 rue Julie, entre Remparts et Bassin.

S. Mendelsohn vs Peter Blaise.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 57,088—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 23 février 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou y étant sous la dépendance de quelque façon, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Julie, Girod, Remparts et Bassin, désigné comme lot No 124 sur un plan dressé par William Thornton Thompson, le 6 janvier 1843, et déposé comme plan No 44 dans le livre de plans de Joseph B. Marks, ancien notaire en cette ville, ledit lot mesurant vingt-six pieds de face à la rue Julie sur une profondeur de soixante dix-huit pieds sur le côté le plus près de la rue Remparts et quatre vingt sept pieds de profondeur sur le côté le plus près de la rue Bassin, mesure américaine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil pour la paroisse d'Orléans.

W. S. Benedict, avocat pour le plaignant.

20 janv—20 27—fév 3 10 17 23

## ANNONCES JUDICIAIRES.

**VENTES PAR LE SHERIF.**

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Vente de Propriétés Améliorées de Valeur du Deuxième District,

Connues comme les Nos 2418 et 2420 rue Orléans (Cottage double), et Nos 2421 et 2423 rue St-Pierre (Cottage double), et Nos 2413 et 2415 rue St-Pierre (Cottage simple et Hangar).

L. E. Rebouin vs Paul Broyard.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 58,141.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 23 février 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Cinq certains lots de terre, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 310 borné par les rues Orléans, St-Pierre, Rocheblave et Tonti. Lesdits lots sont désignés par les Nos Cinq, Six, Quinze, Seize et Dix-Sept. Le lot No Cinq mesurant vingt-sept pieds dix pouces cinq lignes de face à la rue Orléans sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cinquante-sept pieds trois pouces et trois lignes et demie. Le lot No Six mesurant trente pieds de face à la rue Orléans sur une profondeur de cinquante-sept pieds trois pouces et trois lignes et demie, entre lignes parallèles. Les lots Nos Quinze et Dix-sept mesurant chacun trente pieds de face à la rue St Pierre sur une profondeur de cinquante-sept pieds trois pouces et trois lignes et demie, entre lignes parallèles. Le lot No Seize mesurant vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes de face à la rue St Pierre sur une profondeur de cinquante-sept pieds trois pouces et trois lignes et demie, entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui se trouvent sur lesdits lots de terre et tous les droits, voies et privilèges à dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux, l'acquéreur assumant en plus et au-dessus du montant de son enchère, le paiement du billet tiré et souscrit par le défendeur, Paul Broyard, à son propre ordre et par lui endossé pour la somme de trois cents dollars, daté le 27 mars 1893, et payable six ans après sa date avec intérêt au taux de huit pour cent par an date jusqu'au paiement et paraphé Ne Varietur pour identification avec un acte d'hypothèque, et lien de vendeur, passé pardevant Jules F. Meunier, notaire, le 27 janvier 1893. (enregistré dans le Bureau des Hypothèques dans le livre 490, fol. 189.)

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

John St-Paul, avocat pour le plaignant.

21 jan—21 27—fév 3 10 17 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Vente d'une propriété de valeur dans le Troisième District.

Les bâtisses qui s'y trouvent, portant les Nos municipaux 1511, 1519, 1523 et 1525 rue Espagne, et Les Nos 2359, 2361 et 2363 rue Nord Robertson.

Peter Johnson vs Joseph N. Wolfson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 58 127—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 23 février 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Neuf certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, avantages et servitudes qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par la Promenade Washington maintenant avenue St Roch, Espagne, St Jean Baptiste (maintenant Nord Robertson et Nord Claiborne, désignés par les Nos 19 et 20, d'après le plan de L. Bougère, voyer, en date du 3 novembre 1835, et annexé à un acte pardevant Théodore Seghers notaire, en date du 5 décembre 1835, et par les Nos 23 et 24 et 5, 6, 7, 17 et 18 sur le plan de J. Pirrey en date du 18 mai 1843 et déposé dans le bureau de A. J. Cuvillier, notaire, conformément auxquels dits plans lesdits lots mesurent comme suit:

Lots 19 et 20 mesurent chacun trente-deux pieds de face sur la rue Espagne par cent cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine.

Lots 23 et 24 mesurent chacun trente pieds de face à la rue Nord Robertson par cent vingt-huit pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Lots 5, 6 et 7 mesurent chacun trente-deux pieds sur l'avenue St Roch.

Lots 5 et 6 mesurent cent trente-cinq pieds de profondeur, et le lot No 7 mesure cent cinq pieds de profondeur.

Et les lots Nos 17 et 18 mesurent chacun trente-deux pieds de face à la rue Espagne par cent trente-cinq pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Frank B. Thomas, avocat pour le plaignant.

21 janv—21 22 27—fév 3 10 17 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Vente de Propriétés Améliorées de Valeur,

Connues comme les Nos 1019 et 1023 rue Delachaise, entre les rues Magasins et Constance, et les Nos 2419 et 2421 et 2423 et 2425 rue Clara, entre les rues Première et Deuxième.

Frank T. Meyer vs Joseph N. Wolfson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 58,101—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 9 février 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Deux certains lots de terre, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Louisiana, les rues Delachaise, Magasins et Constance; lesdits lots sont désignés par les numéros 21 et 22 et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Delachaise sur 125 pieds de profondeur.

2° Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et servitudes et avantages qui y appartiennent situés dans le Quatrième District de cette ville, désignés par les numéros 17 et 18 dans l'ilet borné par les rues Deuxième, Clara, Willow et Première, et mesurant comme suit, à savoir: le lot No 18 forme une des encoignures des rues Deuxième et Clara et mesure trente-trois pieds de face à la rue Deuxième sur 126 pieds 6 pouces de profondeur et de face à la rue Clara, et le lot No 17, touchant au susdit lot, mesure trente-deux pieds six pouces de face à la rue Deuxième sur une profondeur de cent vingt-six pieds 6 pouces, entre lignes parallèles, d'après un plan de Louis H. Pilié, voyer, déposé dans le bureau de Michael Garnon, ancien notaire.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

Frank B. Thomas, avocat pour le plaignant.

7 jan—7 13 20 27—fév 3 9.

**Succession de veuve J. B. Marmouget.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 57,148—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Jean Baptiste Marmouget, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
Greffier.

Henri Chiapella, avocat de la succession.

20 jan—20 24 29

## ANNONCES JUDICIAIRES

**VENTES PAR LE SHERIF.**

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Vente de Propriété de Valeur et Améliorée dans le Premier District,

Connue comme le No 1525 rue Erato, entre les rues St-Charles et Prytania.

Mme Louisa Joyce, veuve de Matthew Joyce, vs Mme Marie T. Hepp, veuve de Walter Edward Hepp.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 58,096—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 16 février 1899, à midi, des propriétés ci-dessous décrites, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Erato, Clio, Prytania et l'avenue St-Charles, et désigné par la lettre B; ledit lot B commence à une distance de cent soixante-dix-huit (178) pieds neuf pouces et quatre lignes de l'encoignure des rues Prytania et Erato, et mesure, en mesure américaine, vingt-et-un pieds neuf pouces de face à la rue Erato par une première profondeur, entre lignes parallèles, de cent cinquante-neuf pieds neuf pouces et dix lignes; de là à l'extrémité de la ligne de profondeur, sur le côté vers la rue Prytania, ledit lot se ferme à quatorze pieds six pouces sur une ligne courant vers l'avenue St Charles et parallèle à la rue Erato; ensuite une deuxième profondeur de quarante-cinq pieds sur une ligne courant vers la rue Clio et parallèle à la dite première ligne de profondeur la plus rapprochée de la rue Prytania; ensuite vingt-neuf pieds de large dans le fond sur une ligne courant vers l'avenue St Charles et parallèle à la rue Erato et maintenant à l'extrémité de la première ligne de profondeur sur le côté vers l'avenue St Charles et lequel le sépare du lot "A"; le dit lot "B" se ferme à quatre pieds trois pouces sur une ligne courant vers la rue Prytania et parallèle à la rue Erato ensuite une seconde profondeur près de l'avenue St Charles de vingt-cinq pieds sur une ligne courant vers la rue Clio et parallèle à la dite première ligne de profondeur vers l'avenue St-Charles, ensuite vingt-six pieds de largeur sur une ligne courant vers l'avenue St-Charles et parallèle à la rue Erato à un point d'intersection de ladite ligne de largeur la prolongation de la ligne de profondeur du lot "A" sur le côté vers l'avenue St-Charles et ensuite le lot "B" a une troisième profondeur sur le côté vers l'avenue St-Charles de vingt pieds sur une ligne courant vers la rue Clio et finissant au point où il joint l'extrémité vers l'avenue St-Charles de la susdite largeur dans le fond dudit lot "B".

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ.
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans

James J. McLoughlin, avocat pour le plaignant.

13 janv—13 14 20 27—fév 3 10 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Vente de Propriété Améliorée de Valeur dans le Deuxième District.

Connue comme le No 3107 rue du Canal, entre les rues Lopez et Salcedo.

New South Building and Loan Association vs John McGuire.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 56,076—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 2 février 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet No 422 lequel est borné par les rues Canal, Docano, Lopez et Salcedo, désigné comme lot No Trois, et mesurant vingt quatre pieds cinq pouces et une ligne de face à la rue du Canal, sur une profondeur de cent six pieds huit pouces entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, circonstances, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Johnston Armstrong, avocat des plaignants.

30 déc—30—jan 1 6 13 20 27—fév 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Vente d'un ilet et d'une partie d'ilet de terre de valeur dans le Sixième District.

A. T. Price & Co. vs Octave A. Fairex

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans No 55,771. En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 23 février 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

I—Un certain ilet de terre dans le Sixième District de cette ville, borné par les rues Broadway, Elm (anciennement Troisième), Pine (anciennement Locust) et Magnolia (anciennement Zimple), excepté de ceci néanmoins une portion du dit ilet formant l'encoignure Broadway et Elm, anciennement Troisième, mesurant 210 pieds de face à la rue Broadway sur 120 pieds de profondeur et de face à la rue Elm, anciennement Troisième, composé de sept lots de terre mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Broadway sur 120 pieds de profondeur et de face à la rue Elm, anciennement rue Troisième.

II—Un certain ilet de terre dans le Sixième District de cette ville, borné par les rues Broadway, Elm (anciennement Troisième), Magnolia (anciennement Zimple) et Chestnut.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.

Benjamin Ory, avocat pour les plaignants.

20 janv—20 22 23 24 27—fév 3 10 17 23

ANNONCE JUDICIAIRE

### Vente de Propriété Améliorée de Valeur dans le Quatrième District.

Connue comme le No 428 rue Première, entre les rues Rousseau et Levée.

Jacob L. Weil vs Mme Theresa O'Mara.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55,232—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 9 février 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Première, Deuxième, Rousseau et Levée; ledit lot est désigné par le No 13 sur un plan fait par J. H. Dakes, en date du 15 novembre 1842 et déposé dans le bureau de L. R. Kenny, ancien notaire, et mesure conformément au dit plan trente pieds de face à la rue Première par une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Stifft & Madison; Saunders & Miller, avocats pour le plaignant.

7 jan—7 13 20 27—fév 3 9